


| | | | |
|--|-------|------------------------------------|---------------------------|
| PEDA | R 489 | Système RNQ FTSR | Création : 08/03/2020 |
|  <small>AUTO - MOTO - FORMATION SECURITE</small> | | CACES® R 489 | Critère 1.1 |
| | | Catégories : 1A-1B-2A-2B-3-4-5-6-7 | modification : 23/09/2021 |

Objectifs pédagogiques :

- ✚ Utilisation, manœuvre et conduite en sécurité de chariot automoteur
- ✚ Connaissance des risques
- ✚ **CACES® R 489** selon la CNAM

Public et pré-requis :

- ✚ Groupe maxi : 6 stagiaires
- ✚ Avoir 18 ans (sauf dérogation DDTEPP)
- ✚ Aptitude Médicale à la Conduite des chariots automoteurs délivrée par le Médecin du travail,
- ✚ Notion mini du français et de la lecture

Dates - lieux - horaires :

Les formations se déroulent à FTSR Dangé St Romain ou sur site (avec obligations strictes)

Horaires traditionnels : 8h30-12h ; 13h30-17h

Modalités, contact et délai d'accès :

Inscription/enseignements au bureau de Châtelleraut ou par mail, ou par téléphone, auprès de Sandrine
ftsr.chatelleraut@ftsr.fr / [05 49 93 38 96](tel:0549933896)

Le délai pour accéder aux formations est relativement rapide. Néanmoins pour les CPF délai de 15jours mini.

Nous disposons au minimum d'une session par mois.

Tarifs :

Nous consulter

Nos moyens humains et matériels :

- ✚ Formateurs validés et testeurs CACES® certifiés
- ✚ Livret de formations R 489 actualisés,
- ✚ Chariots de la catégorie concernée
- ✚ 900 m² d'entrepôt, palettiers, charges diverses
- ✚ Diaporama de formation selon la R 489,
- ✚ Vidéo-projection, tableaux blancs, salles de formation de 18m², 15m², 25m², et 36 m².
- ✚ Référent technique : Emmanuel FRAGNAUD

Suivi et résultats :

- ✚ Recueil des attentes des stagiaires
- ✚ Tests blancs et exercices abaque de charge, conduite et manœuvre de chariot

- ✚ Attestation de présence
- ✚ Questionnaire satisfaction stagiaire
- ✚ Attestation de formation individualisée remise en fin de session
- ✚ Attestation provisoire CACES® R 489

de la catégorie selon la CNAM

Handicapés :

- ✚ Chaque cas sera étudié et orienté au mieux en fonction de l'handicap.
- ✚ Les locaux FTSR permettent l'accès aux handicapés

Contenu de la Formation

Le formateur se présente et présente FTSR, le règlement intérieur, il définit les objectifs, recueille les attentes des stagiaires, et présente la formation et le test CACES

1. Formation théorique en salle :

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur
- Dispositif CACES® et connaissance des différents acteurs en prévention
- Terminologie et caractéristiques générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention
- Catégories de CACES® R.489 pour les chariots industriels à conducteur porté
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

2. Formation pratique :

- Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents : notice d'instructions et rapport de vérification périodique
- Vérification visuelle de l'état du chariot
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs
- Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser

- Conduite et manœuvres

- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge
- Parcours balisé à vide et en charge
- Sur un plan incliné

- Manutention (Suivant le type de chariot)

- Prise et dépose de charges au sol
- Avec une charge limitant la visibilité
- Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile
- Effectuer le stockage / le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière ou assurer, depuis le sol, le chargement et le déchargement d'un véhicule
- Manutentionner un contenant rigide contenant un liquide
- Charger et décharger tout type de chariot sur un engin de transport
- Adapter sa vitesse et adopter un mode de conduite « économique »,
- Stationner et arrêter le chariot en sécurité

- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- Les exercices pratiques sont adaptés au public d'adultes en formation

3. Tests théorique et pratique :

- Dans le cadre de la Recommandation R 489 de la CNAM
- 1 Testeur réalise maximum 7 UT (1 UT pour la théorie et 6 UT pratiques maxi) par jour. Une unité de test (UT) représente 1 heure +/- 10 minutes

Validité : 5 ans

Le stagiaire garde le bénéfice de son test théorique chez FTSR pendant 12 mois, seule la formation en pratique et le test pratique d'une autre catégorie de chariot lui seront nécessaires.

FTSR - 56 Rue Raseteau - 86100 CHATELLERAULT

APE : 8559A - N° Enregistrement : 54860056686 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine